



TRAIL DE NOËL 2019 - REGLEMENT GENERAL

Le Trail de Noël des Saisies est un trail sur neige, organisé par la SAEM Les Saisies Villages Tourisme, sous l'égide de la FFA.

L'épreuve, qui ne délivre aucun titre national ou international, à lieu le **dimanche 15 décembre 2019**.

Le Trail de Noël est une compétition ouverte aux licenciés FFA et aux non licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de ce type de sport daté de moins d'un an.)

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Course ouverte à partir de 14 ans révolus. Seules les personnes ayant payé leur inscription, fourni les pièces nécessaires, et étant munies d'un dossard délivré par les organisateurs seront considérés comme participants.

DISTANCES	10 km	20 km
ANNEES D'AGE	A partir de 14 ans (Minimes)	A partir de 18 ans (Espoirs)
PRIX	18 €	26 €

INSCRIPTION AU TRAIL UNIQUEMENT POSSIBLE SUR LE SITE INTERNET DES SAISIES.COM ! PAS D INCRPTION SUR PLACE.

Réception des documents (licence ou certificat médical) pour un dossier complet avant l'épreuve doivent arrivés avant le samedi 14 décembre 2019, à la « SAEM Les Saisies Villages Tourisme », 316 Avenue des Jeux Olympiques, 73620 Les Saisies.

Annulation par le participant : Possible en cas de force majeure (maladie, accident, etc...) sur présentation d'un justificatif avant le 15 décembre 2019. Aucun remboursement possible en dehors de ces conditions particulières.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les deux boucles empruntent le domaine skiable et les pistes piétons du domaine des Saisies. Le départ et l'arrivée se font depuis le Signal, centre aquasportif des Saisies, Parking du Monument. L'inscription comprend le dossard, le lot souvenir, les ravitaillements, le repas et une entrée à l'espace aqualudique du Signal.

Pour les accompagnants, possibilité de prendre un repas sur place au tarif unique de 15 € (dans la limite des repas disponibles). Merci de nous tenir au courant de combien d'accompagnants serait intéressé pour prendre le repas : info@lessaisies.com

Heures de départs

09h30 : du 20 km et 10 km

La remise des dossards s'effectuera à partir du Samedi 14 décembre, de 17h à 19h et le dimanche 15 décembre à partir de 07h30 dans la salle multisports du Signal.

REMISE DES PRIX :

ATTENTION : un gagnant ne sera récompensé qu'une fois (si 1er au scratch et 1er de sa catégorie, il n'obtiendra qu'un seul lot)

Seront récompensés :

- Les 5 1ers au scratch 10 et 20 km, H et F
- Les 3 plus beaux déguisements de Noël
- Le finisher le plus jeune et le plus âgé
- Les catégories suivantes :

Détail de la
catégorie vétéran

Période sportive
du 1^{er} novembre
2018 au 30
octobre 2019

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Vétérans H et F	V1	1979 - 1967
	V2	1967 - 1960
	V3	1959 - 1948
	V4	1947 et avant

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Vétérans	VE	1979 et avant
Seniors	SE	1980 à 1996
Espoirs	ES	1997 à 1999
Juniors	JU	2000/2001
Cadets	CA	2002/2003
Minimes	MI	2004/2005

COURSES DU SAMEDI 14 DECEMBRE.

CONDITION DE PARTICIPATION :

Pour le cani trail :

Course à partir de 18 ans.

Tarif : 13 euros (participation au ravito).

Fournir après l'inscription internet :

- fiche cyno-sanitaire
- licence FFST ou FSLC ou FFPTC ou CNEAC, sinon possibilité de prendre une licence journée (fournir un certificat médical de non contre-indication du canicross en compétition)

Remise des dossards le samedi, au Signal de 12h à 12h45 maximum. Départ à 13h. 10km sur le parcours de Bisanne.

Pas de repas après la course prévue, mais une entrée au Signal pour les participants. (Prévoyez la serviette). Attention les chiens ne sont pas acceptés dans les locaux du Signal, la salle multi-activités pour retirer les dossards. Merci de votre compréhension.

Pour le trail des Lutins : pour les enfants de 6 ans à 13 ans maximum.

Tarif : 2 euros par enfant au trail (Participation au ravito).

Pas besoin de licence FFA.

Remise des dossards à 14h30. Salle Hors sacs des Saisies, à côté du Signa des Saisies.

DEPART A 15H.

Pour la montée sèche :

Avoir 14 ans révolus

(Participation au ravito et à l'organisation de la montée).

Licence FFA à fournir ou certificat médical à donner avant la montée sèche.

Tarif : 8 euros pour la montée pack 2 jours
Montée sèche + 10km du dimanche : 22 euros

Montée sèche + 20 km du dimanche : 30 euros

16h15 : remise des dossards pour la montée sèche uniquement, à la salle multisports du Signal.

Pensez bien à votre frontale.

DEPART DE LA MONTEE A 17H

IMPORTANT :

Prévoir : OBLIGATOIRE

-- Tenue de course à pied adaptée selon la météo.

- Chaussure de Trail.

- Lampe frontale en état de marche.

- Coupe-vent. Bien utile pour la descente qui se fera à pied.

- Couverture de survie.

- Bâtons autorisés.

- Chaines de type Yatrak autorisées.

POINTS DE REGLEMENT :

- 1- **Responsabilité Civile :** les organisateurs ont souscrit un contrat couvrant leur responsabilité civile pour les dommages corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers.

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur fédération. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

- 2- **Dommages et responsabilité matérielle :** ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants, notamment en cas de chute ou de vol.
- 3- **Les opérations de secours** nécessaires seront organisées par le service des pistes de la Régie des Remontées Mécaniques des Saisies.
- 4- **Tout abandon** doit être signalé à l'organisation. En l'absence d'information sur un abandon, le participant devra prendre en charge les moyens mis en œuvre pour sa recherche.
- 5- **L'organisateur** se réserve le droit de modifier les parcours selon les conditions météorologiques et de sécurité. Si une décision d'annulation doit être prise en cas de force majeure (neige abondante, vent fort,...) les organisateurs se réservent le droit de conserver 5 € par dossier d'inscription.
- 6- **Informatique et Libertés :** Conformément à la législation en vigueur, le participant dispose du droit d'accès, de rectification ou d'opposition sur les données informatisées personnelles le concernant. Celles-ci pourront être utilisées, cédées, louées ou échangées notamment pour les opérations d'informations commerciales, les résultats, et la presse.
- 7- **Des barrières horaires** seront mises en places aux endroits stratégiques des parcours. Les participants seront réorientés pour rejoindre l'arrivée par le plus court chemin en cas de dépassement de temps mettant en cause leur sécurité sur la fin de parcours.
- 8- **Matériel :** Les crampons sont autorisés, et non les raquettes. Merci de courir avec votre dossard apparent, sous peine de disqualification.

ENGAGEMENT ECO-CITOYEN :

Vous êtes en pleine nature, l'organisation vous demande d'être irréprochable sur votre gestion des déchets. Gardez vos papiers avec vous, des poubelles seront disponibles sur l'aire d'arrivée ou au niveau des ravitaillements. Ne sortez pas des sentiers balisés. Limitez au maximum votre impact, nous comptons sur vous.

NOUVEAUTE : Afin de respecter encore plus l'environnement, pensez à ramener votre propre verre écocup pour les ravitaillements. L'organisation évitera de fournir des verres jetables. Merci de votre geste éco citoyen.

DROIT A L'IMAGE :

J'autorise expressément les organisateurs du Trail de Noël des Saisies, ainsi que ses ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'épreuve.

BONNE COURSE A TOUS !